

## INVITATION PRESSE

### Remise des prix du Concours Sécurité



**Le SERCE a le plaisir de vous convier  
à la remise des prix du Concours Sécurité,  
qui sera suivi d'un cocktail**

**le mardi 18 Mai 2010 à 16h**

**à la Fédération Nationale des Travaux publics  
9 rue de Berri  
75008 PARIS**

Le SERCE porte un intérêt majeur à la santé et à la sécurité au travail depuis de nombreuses années.

En partenariat avec l'OPPBTB (Organisme Professionnel de Prévention du secteur du BTP), le SERCE organise chaque année, depuis 1965, un **Concours Sécurité**.

Il encourage et récompense les entreprises du génie électrique et climatique pour leurs initiatives destinées à améliorer :

- leurs performances en termes de sécurité,
- l'organisation du travail afin d'assurer une meilleure prévention des risques,
- les actions de communication ou de sensibilisation des salariés.

Le palmarès rendu par le jury composé de représentants d'entreprises du SERCE et de l'OPPBTB ainsi que de grands donneurs d'ordre sera présenté à l'occasion de la remise des prix.

**Si vous souhaitez participer :**

- à la remise des prix du **Concours Sécurité et au cocktail**, merci de [cliquer ici](#)
- **uniquement** à la remise des prix du **Concours Sécurité**, merci de [cliquer ici](#)

Pour plus d'informations (lien sur fichiers pdf des documents ci-après) :

- Communiqué de presse*
- Fiche d'identité du SERCE*

**Salle de presse SERCE : [www.commLC.com/serce](http://www.commLC.com/serce)**

#### Service presse

Agence CommLC – 87 bis bd Clemenceau – 95240 Cormeilles en Paris - Tél.: 01 34 50 22 36 / 06 78 07 64 55  
Catherine Lebee : [clebee@commLC.com](mailto:clebee@commLC.com) & Agnieszka Rochowicz : [arochowicz@commLC.com](mailto:arochowicz@commLC.com)

#### Contact SERCE

Marielle Mourgues – 28 rue Bayard – 75008 paris – Tél. : 01 47 20 42 30 / e-mail : [m.mourgues@serce.fr](mailto:m.mourgues@serce.fr)

### Le principe du Concours & son fonctionnement :

Le Concours Sécurité est un concours annuel, organisé sur la base des performances des indicateurs transmis au SERCE, chaque trimestre, par ses adhérents. La participation au Concours Sécurité est obligatoire pour tous les membres actifs du SERCE dès leur première année d'adhésion.

Cette opération est l'occasion de mettre en valeur, à l'échelon de la profession, la qualité des efforts entrepris en matière de prévention ainsi que de distinguer les initiatives les plus méritantes et les équipes qui y contribuent. En complément des mises en valeur traditionnelles de la **démarche globale de progrès** et des mesures d'amélioration des conditions de travail, elle entend distinguer **les entreprises les plus performantes** et les mesures adoptées en faveur des **salariés intérimaires**.

La sélection des candidats s'opère en deux temps. L'analyse des statistiques sécurité recueillies en 2009 a permis de sélectionner les entreprises ayant obtenu les meilleures performances en termes de **taux de fréquence et de gravité**. Le palmarès est ensuite établi selon 5 familles et groupes d'activités sur des critères plus précis à partir du dépouillement d'un questionnaire adressé aux entreprises présélectionnées.

#### Les 5 familles :

- Réseaux HTB ;
- Caténaïres ;
- Réseaux BT et HTA, Eclairage extérieur, Lignes de télécommunications & Signalisation, Canalisations souterraines\*;
- Installations industrielles, Centrales, Postes & Bâtiments, Tertiaire\*;
- Unités de concours mixtes (Réseaux, Installations industrielles)\*.

*\*subdivisées en sous groupes en fonction du nombre d'heures travaillées*

#### Composition du Jury :

Le Jury du Concours Sécurité est désigné d'un commun accord par l'OPPBTB et le Conseil d'Administration du SERCE. Cette année, il est composé de :

- **Philippe Cosson**, Président de la commission prévention et sécurité du SERCE, Directeur général de SPIE Île-de-France-Nord-Ouest,
- **Paul Duphil**, Secrétaire général de l'OPPBTB,
- **Dominique Guenez** de Total, Direction Sécurité industrielle,
- **Richard Krieger**, Secrétaire général du SERCE,
- **Dominique Vacher**, Chef de mission Santé Sécurité International à la délégation Groupe Santé Sécurité d'EDF

#### Prévention et Sécurité au SERCE



Depuis quelques années le SERCE attire l'attention de ses adhérents sur le **risque routier** et sur la **prévention des accidents du personnel intérimaire**.

Pour accompagner les adhérents dans leur démarche Sécurité, le SERCE met également à disposition de ses adhérents **7 ingénieurs-conseils** qui proposent leurs expertise et conseils aux entreprises du SERCE.